



Projet associatif 2018-2020

L'Association Radio-modéliste des Bords de Loire (ARBL) est une association regroupant les pratiquants des disciplines du modélisme radiocommandé.

Cinq axes stratégiques de progrès

- 1- Promouvoir, informer, développer le modélisme RC auprès de tous les publics
- 2- Former les nouveaux pratiquants à la construction et au pilotage
- 3- Développer la formation aux outils technologiques de construction
- 4- Mutualiser et diffuser les compétences des adhérents dans leur domaine d'excellence
- 5- Développer et pérenniser nos espaces d'évolution

1- Promouvoir, informer, communiquer, développer le modélisme RC

- a/ Médiatiser notre activité auprès de tous les publics, donner l'envie de nous rejoindre dans le cadre des loisirs (partenariat lycées, collège, services jeunesse, maison de retraite)
- b/ Organiser ou participer à des manifestations : démonstrations aérienne et navale, Fête des lumières, Videgrenier régional, rencontre interclubs, journées découverte tous publics, tous ages...
- c/ Favoriser les échanges inter-générationnels au sein du club

2- Former les nouveaux pratiquants à la construction et au pilotage

- a/ Structurer une école de construction pour les débutants jeunes et moins jeunes,
- b/ Organiser des écoles de pilotage planeur/avion, bateaux, voiture avec instructeurs
- c/ Organiser des stages de formation technique (composites, électrification modèles etc)

3- Développer la formation aux outils technologiques de construction modélisme

Promouvoir les technologies numériques de construction (cao cfao, découpe numérique, impression 3d, video etc) en organisant des stages tous niveaux théoriques et pratiques en interne avec utilisation de nos équipements et compétences.

4- Mutualiser et diffuser les compétences des adhérents dans leur domaine d'excellence

- a/ Diffuser la base de données des compétences de nos adhérents.
- b/ Favoriser l'échange d'expérience par la mise en relation informelle des détenteurs de compétences.
- c/ Associer les connaissances théoriques et leur mise en pratique, en développant l'esprit créatif et l'innovation.

5- Développer et pérenniser nos espaces d'évolution

- a/ Entretien et améliorer nos espaces d'évolution (terrain, plans d'eau, salle Indoor) pour une pratique de l'activité en sécurité et améliorer l'accueil du public.
- b/ Encourager la protection des site dans le cadre du développement durable par la prise en compte des règles Natura 2000 : promotion des techniques non polluantes, récupération des composants polluants etc..
- c/ Aménager le terrain de la Plée avec la création de prairies et taillis favorisant la biodiversité.

Le conseil d'administration ARBL
7 septembre 2018